

Plateforme de covoiturage

Plateforme de mise en relation de co-voiturage : quelques clics et le tour est joué !

La Ville se propose de faciliter la mise en relation des habitants lors de leur trajet intramuros grâce à une plateforme de mise en relation de co-voiturage. Cette initiative doit, ainsi, permettre aux Magnycois isolés ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer faute de transport en commun, par exemple, d'assister à des évènements municipaux ou associatifs sur le territoire communal.

Il s'agit d'un service gratuit, réservé aux particuliers. La Ville ne peut pas être tenue responsable des éventuelles mauvaises surprises : conducteur fatigué, véhicule obsolète, surnombre dans la voiture.

Au cas où il serait nécessaire de le rappeler, le passager doit « s'acclimater » au conducteur. Il est dans sa voiture, il se doit donc de respecter ses consignes.

[Recherches d'un covoiturage](#) [Propositions d'un covoiturage](#)